

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

SOZZI LOUIS FRANÇOIS DE (1706-1780) *par* Denis Reynaud

Louis François de Sozzi est né à Paris le 4 octobre 1706, d'Angelo de Sozzi, officier au service du grand-duc de Toscane, et de *Geneviève* Françoise Le Comte (baptisée à Notre-Dame de la Couture, Le Mans, le 5 avril 1575), mariés à Saint-Sulpice le 20 janvier 1706; baptisé à Saint-Sulpice le 11 octobre. Après avoir suivi son père en Espagne, il achève ses études au grand collège de Lyon. Marié jeune, il a sept enfants dont seule une fille lui survit. Il meurt à Lyon le 9 mars 1780 d'une fluxion de poitrine; il est inhumé le 11 au cimetière de la paroisse d'Ainay. Destiné à entrer dans le corps des ingénieurs des Ponts et chaussée, il en est détourné par le spectacle affligeant des corvées, et s'oriente vers le droit. Il est à Paris l'élève du célèbre jurisconsulte Le Normant, surnommé « *l'Aigle du Barreau* ». Ses premiers succès comme avocat lui valent d'être nommé bailli général de la commanderie de Saint-Jean-de-Latran, puis bailli-général du Temple, et avocat et conseil de l'ordre de Malte, grâce au chevalier d'Orléans, grand-prieur de France. Il rédige des mémoires très recherchés de ses collègues. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon (en 1743), puis les maîtres-gardes de la fabrique de Lyon le choisissent comme défenseur. En 1748, il quitte Paris pour la province et s'installe à Lyon en 1756, où il est avocat ès parlement et ès cour. En 1772, il est brièvement exilé à Montbrison pour avoir publié les preuves de son opinion dans l'affaire du legs Adamoli. Mathon se trompe sans doute quand il affirme qu'il fut également censeur royal.

ACADÉMIE

Associé de la Société royale des beaux-arts le 28 novembre 1755, il envoie de nombreuses lettres « *sur les affaires de la Compagnie* », c'est-à-dire sur l'enregistrement de ses lettres patentes par le Parlement. Il est élu comme membre ordinaire le 19 novembre 1756, « *libre dans les Arts* », succédant à Ruolz* (voir lettre de remerciement du 5 décembre, Ac.Ms263 f°53). Le 26 février 1760, au sein de l'Académie réunie, il passe de la classe des arts relatifs aux sciences à celle des belles-lettres. Le 7 mars 1758, Deville* lit des observations de Sozzi sur la devise ou le sceau de l'Académie réunie, qui rencontrent l'opposition de Perneti*. Lors de l'assemblée publique du 1^{er} novembre 1778, Sozzi lit un *Mémoire sur les causes de la mendicité* (*Journal encycl.*, février 1779, p. 527). Son éloge est prononcé en décembre 1784 par Charles Joseph Mathon*. Membre de l'académie de Villefranche en 1758, et de celle de Nancy en 1762; associé des académies de Berlin et des Arcades de Rome.

BIBLIOGRAPHIE

Éloge par Mathon, *Journal de Lyon*, 22 décembre 1784, p. 407-416. – *Acte de rectification d'acte de baptême de Louis François de Sozzi* du 3 février 1733 [le prénom de sa mère était erroné], Paris AN Z10-201B.

MANUSCRITS

Traité de la parfaite conservation des grains après qu'ils sont recueillis, par M. Barthélémy Intieri de Naples, traduit par M. de Sozzi, 5 août 1757; 2^{nde} partie de ce traité, 19 mai 1758 (Ac.Ms226 f°82-92, f°104-105 et f°94-102). – *Observations historiques et critiques sur l'erreur introduite à l'avènement de Henri IV, et perpétuée jusqu'à présent dans la dénomination patronymique de la maison de France et des princes qui la composent*, tirées du discours de réception de M. de Sozzi à l'Académie de Villefranche, 1760 (Ac.Ms158 f°239-249). – *Explication d'un passage d'Ausone sur le gouvernement consulaire dans les villes municipales*, 1763 (Ac.Ms158 f°88-94). – *Conjectures sur les prétendus écarts lyriques reprochés à Horace* 17 décembre 1765 (Ac.Ms126 f°122-131). – *Stances sur la brièveté nécessaire dans les deuils publics, avec un éloge du feu Dauphin*, 14 janvier 1766 (Ms126 f°135-136). – *Addition au mémoire concernant les noms patronymiques de la Maison de France*, 2 août 1769 (Ac.Ms158 f°251). – *Compte rendu par lui-même de sa vie littéraire pendant ses absences*, 18 octobre 1770 (Ac.Ms135 f°128-136). – *Lettre d'un académicien à un fermier général sur le droit d'amortissement demandé aux académies pour fondations et prix, legs de bibliothèques, etc.*, 1771; *Seconde lettre*, 11 juin 1771 (Ac.Ms149 f°2-11 et f°12-28). – Extrait des privilèges et exemptions des académiciens lu le 24 février 1772 (Ac.Ms143 f°272). – *CR de l'assemblée publique*, 1772 (Ac.Ms267-I f°134). – *Recherches pour la devise de l'Académie*, 7 avril 1773 (Ac.Ms119 f°114). – *Mon labyrinthe ou mes perplexités morales*, 1775 (Ac.Ms128 f°133-138). – *Lettre sur la réunion des deux académies*, 14 septembre 1773 (Ac.Ms264 f°78-81) : « Il ne nous est pas permis d'abandonner légèrement le titre de société royale qui a quelque chose de plus distingué que celui d'académie ». – *Doutes sur la procédure que l'Académie se propose de suivre dans l'affaire de la Bibliothèque Adamoli avec quelques vues pour la publicité de cette bibliothèque*, 12 mars 1776 (Ac.Ms158 f°269-274). – *Rapport sur Les Trois Théâtres de Paris* par M. des Essarts, 27 nov. 1777 (Ac.Ms132 f°72). – *Rapport (critique) sur un ouvrage de Parmentier intitulé : Avis aux bonnes ménagères sur le meilleur moyen de faire leur pain*, 13 mai 1777 (Ac.Ms226 f°12). – *Présentation de l'Éloge de Voltaire composé par le roi de Prusse*, 26 juin 1779 (Ac.Ms156). C. J. Mathon signale d'autres « ouvrages manuscrits déposés dans les portefeuilles de l'Académie », non retrouvés.

PUBLICATIONS

Les Olympiques de Pindare, traduites en français avec des remarques historiques, Paris et Lyon : Delaroche, 1754, in-12, 212 p. (précédé d'un Discours sur Pindare à M. de Ville*). – *Discours de réception à la société royale de Nancy*, Nancy : Le Seure, 1762 (avec un éloge du roi Stanislas à la manière de Pindare). – « Lettre au sujet de l'urne antique de plomb, trouvée dans le cabinet d'antiquités des jésuites de Lyon », *Journal encycl.*, 1^{er} septembre 1763, p. 126. – *Principes de jurisprudence sur les cassations des arrêts et jugements en dernier ressort*, Paris : Prault,

1764. – *Avertissement de l'éditeur de la dissertation du P. Tolomas* sur l'hyène, à l'occasion de celle qui a paru dans le Lyonnais et les provinces voisines en 1754, 1755 et 1756*, Paris : Chaubert et Hérissant, 1756. – *Recueil de mémoires et dissertations qui établissent que c'est par erreur que l'on nomme l'auguste maison qui règne en France la maison de Bourbon, que son nom est de France*, Amsterdam et Paris : Musier fils, 1769 et 1770. – *Lettre d'un académicien à un fermier général, sur le droit d'amortissement demandé aux académies pour fondation de prix, legs de bibliothèques, etc.*, Trévoux : La Roche, 1772.